

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 6

Artikel: Propos du vignoble
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Propos du Vignoble

Dans un vieil almanach du « *Messenger boiteux de 1876* », j'ai trouvé l'histoire du « *premier vigneron de Lavaux* », et la résume à votre intention.

Vers la fin du premier siècle de notre ère, une troupe de cavaliers romains part d'Aventicum, rentrant à Rome par le Grand-St-Bernard. Le long de la rive du lac Lemanus, près de l'endroit

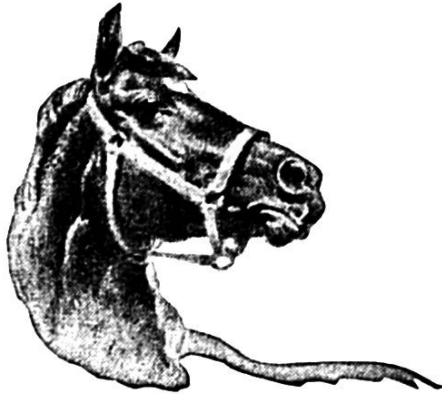
où se trouve aujourd'hui Cully, ils voient un jeune garçon de 16 à 17 ans qui pêche à la ligne.

Le chef de la troupe, un centurion, saute à bas de son cheval, saisit le jeune homme, le lie à sa selle et s'éloigne au galop.

Après un long voyage, on arrive à Rome. Le jeune Helvète, nommé Desalix, s'occupe alors de fourbir les armes et de soigner les chevaux de son maître.

Il serait trop long de narrer toutes ses aventures. Devenu chrétien et suspect, emprisonné, sauvé par la fille du geôlier, chrétienne elle aussi, mais en secret, Desalix s'échappe, traverse le Tibre à la nage et prend le chemin du retour. Il arrive exténué et affamé, dans une contrée solitaire assez loin de Rome. Un vieillard, ancien soldat ayant servi en Helvétie, prend soin de lui et le recueille dans sa cabane.

Nerix, c'était son nom, cultivait des plantes qui grimpaient tout autour de



Mutuelle Chevaline Suisse-Epona

Société Mutuelle d'assurance générale des animaux

Assure aux meilleures conditions

Les chevaux de trait, de selle, de sport, de concours et de courses
Les taureaux reproducteurs } entièrement ou en complément
le bétail d'élevage } à l'assurance locale
Le petit bétail
Les chiens de chasse, de garde, de luxe, etc.

Direction générale : **Lausanne**, 3, chemin de Mornex, Téléphone (021) 23 04 21

Sous-direction : **Berne**, Beaulieustrasse 88, Téléphone (031) 2 47 01

Agent général pour le canton de Vaud :

Constant Duc, Grangette 56, Lausanne, Téléphone (021) 23 77 38

sa maisonnette et qui produisaient des fruits délicieux et une boisson délectable. Desalix apprend à cultiver ces plantes et à faire du vin. Mais il a l'ennui de sa patrie.

Au printemps suivant, il se joint à des marchands helvètes qui rentraient au pays. Il emporte avec lui quelques rameaux de la précieuse plante. On devine avec quelle joie il revoit sa contrée et retrouve ses parents ! Il plante autour de la maison natale les boutures qu'il rapporte d'Italie. Trouvant un terrain favorable, elles prospérèrent rapidement.

Deux ans plus tard, l'on put manger les premiers raisins. Entre-temps, Desalix part pour Rome avec ses amis les marchands de Noviodunum dans l'intention de retrouver sa fiancée Lydia. Elle avait eu la même idée que lui et c'est près d'Aoste qu'ils se rencontrent.

Quelques années plus tard, la famille du « premier vigneron de Lavaux » s'enrichit de deux enfants. Vient le jour où Desalix peut faire une certaine quantité de vin. Il invite ses voisins à venir déguster cette boisson toute nouvelle pour eux. Tous sont enchantés et l'on pousse un vivat formidable en l'honneur du vin nouveau.

Les voisins plantèrent à leur tour des pousses de vigne et, c'est ainsi, dit le récit, que la noble plante se propagea chez nous, grâce au savoir faire de la famille Desalix (ou Dezaley).

Mat.

Brosserie en tous genres

Articles pour soins corporels. Tout ce dont vos ménages ont besoin.

Les produits Just

Qui les connaît les apprécie !
Ls Jotterand représentant Chexbres

Résultats du concours de janvier

Jeu de moyennes difficultés et auquel une cinquantaine de concurrents ont participé, une quinzaine seulement ayant commis quelques erreurs : crémérie au lieu de « rhumerie », it, el, ei, et, à la place de « To », reliquaire des Japonais, eh, au lieu de eu, etc.

A ce propos, notre cher Julien Marquis, instituteur à Mervelier, Jura, exerce sa verve et nous écrit : « *C'est un véritable voyage autour du monde. On parvient même jusqu'au ciel, après avoir consulté la Genèse. Les mots à « double sens » ne font pas défaut, mais par un prudent « slalom » et, beaucoup de « réclame », j'ai trouvé dans le « To » du Japon, suffisamment d'indications pour débarquer en Jamaïque en passant par les Pyrénées. Je dois avouer, cependant que, prêt à rendre l'esprit, j'ai surmonté un certain « trac », car dans tout ce « méli-mélo », j'aurais bien risqué d'être... « pomme » si je n'avais pas eu l'« as » d'atout !*

Bravo et merci.

Merci aussi à ce fidèle Henri Jaton de Baugy sur Clarens, qui du haut de ses 82 ans et, marchant sans canne, prend plaisir à nos jeux et, à de rares exceptions, en trouve, à chaque fois, les définitions justes...

Après tirage au sort, voici comment s'établit la liste des lauréats :

M. Henri Jaton, Baugy sur Clarens.

M. Albert Chessex, Lausanne.

M. Edouard Zinder, Avenches.

Mme Alice Meylan, Lausanne.

M. Roger Favre, Lausanne.

M. Léonce Granger, Troistorrents, Vs.

Mlle A. Amiguet, Chesières sur Ollon.

M. Paul Delacrausaz, Lausanne.

M. le Dr J.-C. Perrin, Combremont-le-Gd.

M. F. Pilloud-Collet, Marchissy.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

M. E. Becker, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1961, une « grille » conforme à la grille originale, à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous des abonnés !